

Promotion Offre de remboursement sur la XIO et les caissons de basses KEF 2026 – Conditions générales

Dans le cadre de cette promotion, les clients qui achèteront l'un des produits KEF neufs répertoriés à la Section 3.1 ci-dessous (« produits éligibles ») entre le 7 mai 2026 et le 2 juillet 2026 pourront prétendre à une remise sous forme de remboursement, sous réserve des conditions ci-dessous.

1 - DÉFINITIONS

1.1 « Demande » : le formulaire de demande soumis par le Participant conformément aux dispositions de la Section 5.6.1 et le reste des présentes conditions générales ;

1.2 « Participant » : tout client final individuel répondant aux critères stipulés à la Section 4.1.

1.3 « Promotion » : l'offre par KEF d'un remboursement pouvant aller jusqu'à 200 € (pour les Participants des pays européens éligibles) aux Participants qui achètent l'un des Produits éligibles.

1.4 « Période promotionnelle » : période allant du 7 mai 2026 au 2 juillet 2026 inclus.

1.5 « Produits éligibles » : les produits KEF neufs listés à la Section 3.1.

2 - L'ORGANISATEUR

2.1 L'Organisateur est GP Acoustics (UK) Limited Eccleston Road, Tovil, Maidstone, Kent ME15 6QP, Angleterre, Royaume-Uni (« KEF »). La Promotion sera administrée par Benamic, IDA Business & Technology Park, Ring Road, Kilkenny, Irlande (« l'Administrateur »).

2.2 KEF se réserve le droit de modifier, de suspendre ou d'annuler la Promotion si des circonstances échappant à son contrôle raisonnable l'y obligent, à condition que ces changements ne désavantagent pas matériellement les Participants.

2.3 En enregistrant et en soumettant une Demande, le Participant s'engage à respecter les présentes conditions générales (les « Conditions de la Promotion »).

La participation à cette Promotion constitue l'acceptation complète et inconditionnelle de ces Conditions générales.

3 - LA PROMOTION

3.1 La Promotion s'applique aux « Produits éligibles » suivants, qui doivent être achetés à l'état « neuf » :

XIO
Kube 8 MIE
Kube 10 MIE
Kube 12 MIE
KC62"

3.2 Le montant du remboursement auquel les Participants peuvent prétendre dans le cadre de cette Promotion est :

PRODUIT ÉLIGIBLE ET MONTANT DU REMBOURSEMENT

Barre de son XIO / 200 €
Caisson de basses Kube 8 MIE / 75 €
Caisson de basses Kube 10 MIE / 100 €
Caisson de basses Kube 12 MIE / 100 €
Caisson de basses KC62 / 150 €"

4 - PARTICIPANTS

4.1 Cette Promotion n'est ouverte qu'aux clients finaux qui répondent aux critères suivants :

4.1.1 résident en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni, en Suisse, en France ou au Luxembourg ;

4.1.2 ont acheté un Produit éligible au cours de la Période promotionnelle ; et

4.1.3 sont âgés d'au moins 18 ans, critères qui définissent ensemble le « Participant ».

4.2 KEF n'acceptera pas les Demandes :

4.2.1 de revendeurs ou d'entités commerciales tierces (que la Demande soit soumise pour leur compte ou celui de leurs clients), tous les Participants devant être des consommateurs individuels ;

4.2.2 automatiquement générées par ordinateur, chatbots ou créées par une intelligence artificielle (y compris, mais sans s'y limiter, ChatGPT ou applications/logiciels similaires) ;

4.2.3 complétées en masse ;

4.2.4 qui sont illisibles, ont été modifiées, reconstruites, contrefaites ou falsifiées ; ou

4.2.5 qui sont incomplètes.

4.3 En enregistrant et en soumettant une Demande dans le cadre de cette Promotion, les Participants confirment qu'ils sont éligibles et que leur Demande est faite conformément à ces Conditions générales. KEF peut demander aux Participants de fournir des justificatifs prouvant qu'ils ont le droit de participer à la Promotion. KEF se réserve le droit de vérifier l'éligibilité et d'exclure des Participants lorsqu'il existe des preuves objectives de non-respect des Conditions de la Promotion. Dans de tels cas, KEF informera le Participant des raisons pour lesquelles sa Demande a été rejetée.

5 - COMMENT PARTICIPER

5.1 La Promotion est ouverte à tous les Participants qui achètent :

5.1.1 un Produit éligible ;

5.1.2 en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni, en Suisse, en France ou au Luxembourg ;

5.1.3 auprès d'un « Revendeur agréé » (soit uk.kef.com, de.kef.com, fr.kef.com, nl.kef.com, KEF Music Gallery London), via la boutique [KEF sur Amazon](#) ou auprès des revendeurs KEF agréés répertoriés [ici](#) ;

5.1.4 au cours de la Période promotionnelle ; et

5.1.5 qui soumettent une Demande entre le 6 juin 2026 et le 19 août 2026 (la « Période de Demande »).

5.2 Afin de déterminer si l'achat a été réalisé au cours de la Période promotionnelle, la date d'achat sera la date de facturation figurant sur le reçu, ou dans le cas des commandes passées en ligne, la date de commande confirmée par le Revendeur agréé.

5.3 Les Demandes doivent être soumises au moins trente (30) jours après la date d'achat du Produit éligible.

5.4 La Promotion n'est pas valide sur les produits d'occasion, reconditionnés ou remis à neuf, les modèles ne figurant pas dans les Conditions de la Promotion, ou tout autre produit KEF acheté ailleurs qu'auprès d'un Revendeur agréé (p. ex. Amazon, eBay, etc.).

5.5 Un Participant individuel ne peut soumettre qu'une (1) seule Demande pour l'achat d'une barre de son XIO et qu'une seule (1) Demande pour l'achat d'un caisson de basses éligible au cours de la Période promotionnelle.

5.6 Pour participer à la Promotion, les Participants doivent, au cours de la Période promotionnelle :

5.6.1 enregistrer leur Produit éligible en soumettant le formulaire de demande (la « Demande ») disponible sur <https://kef-promotion.com/> ;

5.6.2 vérifier que la Demande est dûment complétée et correcte ; et

5.6.3 soumettre la Demande accompagnée des justificatifs d'achat requis.

5.7 Les Participants devront fournir leur nom complet, leurs coordonnées bancaires, l'adresse du revendeur agréé participant et un justificatif d'achat. Le justificatif d'achat doit être une photographie nette ou une version scannée et lisible du reçu (si le Produit éligible a été acheté en personne dans un magasin physique), ou la confirmation de commande et la facture (si le Produit éligible a été acheté en ligne), ainsi que le numéro de série du Produit éligible. Les reçus ou factures doivent clairement indiquer le nom du revendeur, la date d'achat, le nom du produit, et le prix payé. Outre le montant réglé à l'achat du Produit éligible, les Participants n'auront aucuns frais supplémentaires à payer en soumettant leur Demande via accès standard à Internet.

5.8 Les Participants doivent remplir et soumettre leur Demande eux-mêmes, mais s'ils ont besoin assistance, d'autres individus pourront compléter la Demande pour leur compte, à condition qu'ils aient reçu le consentement du Participant et fournissent les coordonnées du Participant comme Acheteur du produit éligible.

5.9 Sous réserve du respect des présentes Conditions, KEF versera le remboursement par virement bancaire (p. ex. SEPA) dans les 28 jours suivant la validation de chaque Demande soumise par le Participant.

6 - REMBOURSEMENT

6.1 La Promotion ne peut pas être échangée contre des espèces. Les montants seront uniquement payés par virement bancaire (p. ex. SEPA ou équivalent).

6.2 Si le paiement du remboursement constitue un bénéfice imposable, les taxes à payer sont à la charge exclusive du Participant. De la même manière, si la banque facture des frais au Participant à réception du remboursement, ces frais bancaires seront à la charge exclusive du Participant, et KEF n'aura aucune autre responsabilité ou obligation une fois le remboursement traité.

6.3 Si le Participant retourne le Produit éligible au Revendeur agréé, le Participant n'a plus le droit de soumettre de Demande, et toute Demande soumise sera rejetée. Pour éviter toute ambiguïté, cette clause n'affecte en rien les droits statutaires des Participants qui souhaitent retourner leur produit.

7 - DONNÉES PERSONNELLES

7.1 À l'enregistrement de sa Demande, le Participant devra fournir des données personnelles, telles que son nom, son adresse, ses coordonnées bancaires, etc., informations qui seront conservées et traitées par KEF et Benamic afin d'administrer cette Promotion. Le Participant peut, à tout moment, s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles en notifiant Benamic (unsubscribe-kef@promotion-support.com) et/ou KEF (kef@promotion-support.com). Veuillez noter que si le Participant s'oppose au traitement de ses données avant d'avoir reçu son remboursement, KEF ne pourra peut-être pas procéder au paiement.

7.2 Les Participants trouveront plus d'informations sur le traitement de leurs données personnelles par KEF et l'Administrateur de la Promotion en consultant la Politique de confidentialité de KEF ici : <https://eu.kef.com/pages/privacy-policy>.

8 - AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

8.1 KEF n'accepte aucune responsabilité en cas de Demandes perdues, acheminées en retard, ou pour les Demandes reçues en dehors de la Période promotionnelle.

8.2 Les Demandes seront disqualifiées si elles sont incomplètes ou illisibles. Il incombe au Participant de fournir suffisamment d'informations pour que sa Demande puisse être traitée.

8.3 KEF ne peut pas être tenu responsable de tous frais encourus par le Participant dans le cadre de cette Promotion.

8.4 KEF ne peut pas être tenu responsable en cas de retards ou délais affectant les Demandes liées à cette Promotion, quelle qu'en soit la nature.

8.5 KEF ne peut pas être tenu responsable si KEF se trouve dans l'incapacité de mener à bien la Promotion du fait de circonstances échappant à son contrôle raisonnable et/ou d'événements qui, sans faute ou négligence de KEF ou du Participant, rendent l'exécution de la Promotion impossible.

8.6 KEF se réserve le droit de rejeter toute Demande qui ne respecte pas ces Conditions générales, ou donne à KEF des raisons légitimes de croire que la Demande est frauduleuse, abusive ou autrement invalide. KEF peut modifier, suspendre ou annuler la Promotion si des circonstances échappant à son contrôle raisonnable l'y obligent, à condition que ces changements ne désavantagent pas matériellement les Participants.

8.7 Aucune disposition des présentes ne limite les droits statutaires des consommateurs en vertu des lois en vigueur.

9 - JURIDICTION

Les Conditions de la Promotion seront régies et interprétées conformément aux lois du pays dans lequel le Participant a acheté le Produit éligible, et tout litige ou réclamation découlant de, ou en rapport avec les présentes Conditions seront soumises à la compétence exclusive des tribunaux de ce pays.

Pour toute question ou réclamation liée à cette Promotion, veuillez contacter : info.fr@kef.com

10 - LANGUE

Ces Conditions générales sont disponibles en français. En cas d'incohérence ou de contradiction, la version française l'emportera pour les Participants résidant en France.